



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 20.02.2016

Votants : 14
Présents : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, , NEUVILLE Guy, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, FEREDY Philippe.

Absents : Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie, Mrs LARENA Jean-Jacques, BRUGIERE Alain, BARIL Daniel.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Vente d'un terrain pour l'implantation d'une surface commerciale

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est en discussion depuis plusieurs mois avec la Société Immo Mousquetaires pour l'implantation d'une surface commerciale et d'une station-service.

Pour la réalisation de ce projet, la Société souhaite maintenant acquérir ce terrain, parcelle AA 130, en partie, pour environ 2000 m² de superficie.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune qui ne dispose d'aucun commerce de ce type, de développer ces activités commerciales génératrices d'emplois, sur cette zone, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de vendre en partie la parcelle AA 130 pour une superficie d'environ 2000 m². La surface exacte sera définie après l'intervention d'un géomètre expert.
- S'engage à céder cette parcelle au prix de 30 €/m².
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire auprès de la SCP MOLES et MONTAGUT, Notaires à LARCHE (19600).

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Accusé de réception en date du 06.06.2016

024-212401798-20160606-202016-DE En Mairie, le 06.06.2016

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2016
Publication : 16/06/2016

Le Maire

S. EYMARD


